

Avocats



© 2014 Les Echos Publishing

Le 4 novembre dernier, le Conseil national des barreaux a lancé une nouvelle version du site Internet www.vox-avocats.com, un réseau social qui s'adresse à tous les avocats de France et à l'ensemble des 161 barreaux. Cette interface, entièrement gratuite et sécurisée, est destinée à accompagner les avocats dans leur activité professionnelle et à faciliter les échanges et les partages d'expériences entre eux.

Enrichi de nouvelles applications, ce site peut permettre, en pratique, à chaque avocat d'interroger très facilement les membres de la communauté ou de venir en aide à un confrère.

Il met également à leur disposition une bibliothèque d'actes-types, un calendrier des événements concernant leur profession et un fil d'actualité pour suivre l'activité des avocats, des barreaux et du Conseil national.

En outre, ce site intègre des outils de personnalisation des supports de communication.

Enfin, il convient de signaler que ce réseau social est également disponible sur smartphone en téléchargeant l'application qui lui est consacrée.

[Conseil national des barreaux, communiqué du 4 novembre 2013](#)

© 2013 Les Echos Publishing